



COMMUNIQUE DE PRESSE  
Paris, le 1<sup>er</sup> octobre 2007

## La Fondation de France s'engage pour l'accès à la propriété des familles les plus modestes

***Lundi 1<sup>er</sup> octobre  
lors de la journée mondiale de l'habitat***

Depuis 7 ans, à l'occasion de la journée mondiale de l'habitat, la Fondation de France, organise une grande campagne d'alerte et de collecte de fonds, appelée « SOS enfance mal-logée ». Cette action a déjà permis à près de 17 500 familles de trouver une solution à leur problème de mal-logement.

**Cette année, en complément des autres formes d'action qu'elle encourage, la Fondation de France lance un appel sur l'accès à la propriété pour permettre aux enfants des familles à très bas revenus, d'avoir eux aussi une « vraie maison ».**

Pour la seconde année, **Daniela Lumbroso** parraine l'opération *avec le soutien de Procter et Gamble France*. Comme l'année dernière, elle s'associe à la Fondation de France pour inciter le grand public à faire preuve de générosité.

**Bien plus qu'une campagne, c'est un grand chantier que lance la Fondation de France en complément des dispositions gouvernementales, celui de l'accès à la propriété privée pour les foyers les plus modestes grâce à un accompagnement technique, juridique, financier. 150 familles pourront désormais posséder le logement qu'elles louaient, le construire ou le rénover. Car le constat est alarmant : les logements locatifs sociaux ou très sociaux manquent. Malgré les textes législatifs (loi SRU), près d'un million de logements de ce type font défaut en France.**

**À l'appui, un sondage exclusif réalisé par TNS-Sofrès pour la Fondation de France montre l'attachement des Français à ce « droit à la pierre pour tous » qui va au-delà de l'acquisition d'un bien. C'est aussi toute une dynamique de vie et de nouvelles perspectives scolaires, sociales ou professionnelles pour les familles. Un toit à soi... C'est bien plus qu'un rêve, c'est une nécessité. Eh bien sûr, au premier plan, une sécurité morale et physique pour leurs enfants.**

Si les nouvelles mesures de défiscalisation sont destinées à favoriser une « France de propriétaires », elles ne s'adressent pas aux plus modestes.

**La Fondation de France se refuse à toute fatalité. Elle s'engage à donner les moyens à des associations très impliquées localement, pour qu'un vaste programme expérimental d'aide à l'accès à la propriété aux personnes à faibles ressources soit**

**lancé dès cette année.** Un geste fort avec la mise en place de modèles de financements et d'actions qui pourraient bien être reproduits à l'avenir sur une échelle nationale.

**Lors de cette phase expérimentale, la Fondation de France va soutenir pendant trois ans (montage des projets, financements, conseils, suivi dans la durée... ) une dizaine d'associations qui unissent leur savoir-faire pour édifier une véritable « méthode d'accès à la propriété » pour les familles les plus modestes. Une quinzaine d'opérations seront menées dans un premier temps par chaque association. Ce qui représente 150 logements soit environ 600 personnes** qui pourront acquérir leur logement ou s'y maintenir moyennant des remboursements de prêts à la véritable hauteur de leurs revenus, souvent sur la base d'un loyer HLM. Y compris lorsque les revenus en question se résument à des prestations et que ces familles sont aujourd'hui en incapacité d'exercer une activité professionnelle.

**L'accompagnement des candidats à l'accession à la propriété par des associations est essentiel aux yeux de la Fondation de France, pour que ces projets de vie tiennent la route à long terme.**

Que ce soit à Poitiers, Toulouse, Besançon ou du côté de Tours, en secteur rural ou urbain, les projets sont variés, innovants, souvent enthousiasmants par leur audace doublée d'un solide réalisme. Côté familles bénéficiaires, à chaque fois, des cas particuliers, des histoires d'hommes, de femmes et d'enfants qui s'engagent eux aussi à donner un coup de pioche dans leurs destins. Le succès de cette expérimentation est aussi entre leurs mains. La Fondation de France croit en effet à la capacité des familles à mieux s'épanouir et à mieux s'insérer en étant propriétaires de leur logement. Un véritable projet de société auquel chacun d'entre nous peut aussi participer en faisant parvenir ses dons à la Fondation de France (1).

**(1) Pour adresser vos dons à la Fondation de France :**

Par chèque : BP 22- 75362 Paris Cedex 08

En ligne : [www.fondationdefrance.org](http://www.fondationdefrance.org)

### ***La Fondation de France en bref***

La Fondation de France aide les personnes en difficulté en soutenant des projets concrets et innovants, qui répondent aux besoins sans cesse en évolution de la société. Elle agit dans tous les domaines de l'intérêt général : solidarité, enfance, santé, recherche médicale, culture, environnement. La Fondation de France abrite également des fondations créées par des mécènes et les conseille dans leur démarche.

En 2006, elle a accompagné plus de 600 fondations sous son égide (soit 60% des fondations en France) et distribué 77 millions d'euros sous la forme de 6.400 subventions, prix et bourses. Indépendante et privée, la Fondation de France ne reçoit aucune subvention publique et ne peut agir que grâce à la générosité de ses donateurs.

**Toutes les infos et podcasts : [www.enfance-mal-logee.fdf.org](http://www.enfance-mal-logee.fdf.org)  
à partir du 26 septembre**

#### **Informations presse**

**Ketchum** : Nawel Younsi : 01 53 32 56 21 - Jean-Claude Roux : 01 53 32 55 72

**Fondation de France**: Véronique Kramer : 0144 21 31 87